

Activité rémunérée, activité scolaire et insertion professionnelle : incompatibilité ou complémentarité ?

Le cas des lycéens-travailleurs

Herilalaina Rakoto-Raharimanana

Résumé

Depuis une vingtaine d'années, la pratique des petits boulots se diffuse auprès des lycéens. Pourtant, à la différence des étudiants dont l'exercice d'un *job* est entré dans les mœurs, les lycéens-travailleurs – ces lycéens qui connaissent l'expérience du travail rémunéré – présentent la double particularité d'être soumis à l'obligation d'assiduité scolaire et d'être souvent mineurs. La mise en œuvre des activités rémunérées qui se déploie parallèlement à l'institution scolaire interroge les effets socialisateurs des pratiques non scolaires dans leur rapport à l'expérience spécifique qu'est la confrontation aux règles et contraintes inhérentes à l'exercice d'un travail rémunéré. En effet, l'exercice des petits boulots permet l'expérimentation *in situ* des situations de travail, du rapport employé/employeur, des formes de contrat à remplir et à respecter, des modes et modalités d'apprentissage et des contraintes liées aux différentes configurations du travail. L'étude des lycéens-travailleurs interroge également de façon frontale les évolutions internes et externes de l'institution scolaire ; celle-ci reste omniprésente car « le temps scolaire se place en référent principal » et les lycéens restent toujours confrontés à la « pression normative des diplômes ». Du point de vue du lycéen se pose donc la question de savoir si l'exercice d'une activité rémunérée répond à une démarche stratégique et/ou résulte de contraintes individuelles ou familiales. Plus largement, les expériences des petits boulots influent-elles sur le rapport global à l'avenir et le rapport au travail en particulier ?

Il s'agit donc dans cet article de montrer à partir d'une approche principalement qualitative comment non seulement les lycéens-travailleurs investissent le monde scolaire et le monde professionnel par l'intermédiaire des petits boulots mais aussi de voir quelles sont les dynamiques qui sous-tendent le lien entre ces deux mondes, entre incompatibilité et complémentarité.

Abstract

Paid work, school activity and professional insertion: incompatibility or complementarity? The case of the high-school student-workers.

For some twenty years, the practice of odd jobs has been spreading among high-school students. However, unlike university students, for whom side jobs are quite common, high-school student-workers are obliged to attend school and are minor of age. The co-occurrence of paid activities outside of the educational establishment questions the socializing effects of non-school practices in their relation with the specific experience of the rules and constraints of salaried activity. Odd jobs provide hands-on experience of work situations, employed/employer relationships, commitments, modes and methods of training, and the constraints of various work contexts. The study of high-school student-workers also directly addresses the internal and external evolution of the school;

school remains prominent because “school time is the main reference” and high-school students are always confronted with the “normative pressure of the diplomas”. For these reasons, students faces the issue of whether jobbing answers a strategic approach and/or results from individual or family constraints. More widely, does jobbing influence their attitude towards future and towards work?

This article, based on a mainly qualitative approach, observes how high-school student-workers experience the school world and the professional world through odd jobs, and the dynamics underlying the interplay of these two worlds in a mix of incompatibility and complementarity.

Resumen

Trabajo salariado, actividad escolar y actividad profesional: ¿incompatibilidad o complementariedad ? El caso de los escolares trabajadores.

Desde hace unos veinte años, la práctica de trabajos ocasionales (*jobs*) se ha venido extendiendo entre los escolares de secundaria. Sin embargo, a diferencia de los estudiantes universitarios, para quienes empleos secundarios son muy comunes, los escolares-trabajadores tienen que asistir a las clases y son menores de edad. La coocurrencia de actividades remuneradas extra-escolares cuestiona los efectos socializadores de las prácticas extra-escolares en su relación con la experiencia concreta de las reglas y restricciones de la actividad externa. Trabajar proporciona una experiencia práctica de situaciones del trabajo, relaciones empresarios/empleados, compromisos, modos y métodos de capacitación, y limitaciones de los varios contextos de trabajo. La observación de los escolares-trabajadores también abarca directamente la evolución interna y externa de la escuela, la cual sigue siendo prominente porque "el tiempo escolar es la principal referencia" y los escolares de secundaria siempre se enfrentan a la "presión normativa de los diplomas". Así surge la cuestión de saber si, para aquellos escolares, los *jobs* resultan de una estrategia y/o de factores individuales o familiares, y más largamente, si influyen en su actitud hacia el futuro y hacia el trabajo

Este artículo estudia cualitativamente cómo los escolares-trabajadores perciben el mundo de la escuela y el mundo profesional a través de *jobs*, y la dinámica subyacente de la interacción de estos dos mundos en una mezcla de incompatibilidad y complementariedad.

L'appartenance d'un lycéen aux instances « classiques »¹ de socialisation des élèves – l'école et la famille – est bien ancrée dans les mœurs ainsi que dans tous les discours, savants ou non, relatifs à ces acteurs. L'ampleur de la scolarisation des adolescents et des jeunes adultes ainsi que l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement secondaire n'y sont probablement pas étrangers : en France, le taux de scolarisation est de 94,5% à 16 ans et de 79,2 % à 18 ans (DEPP, 2011) ; et si la grande majorité des jeunes âgés de 18 ans et moins est scolarisée, à 20 ans, plus de la moitié d'entre eux fréquentent encore le système éducatif.

Pourtant depuis une vingtaine d'années, la pratique des petits boulots s'ancre et se diffuse auprès des lycéens même si le phénomène est, socialement et institutionnellement, relativement discret (Ballion, 1994 ; Bounoure, Colin & Delclaux, 2001 ; Rakoto-Raharimanana, 2004). À la différence des étudiants dont l'exercice d'un job est entré dans les mœurs, les lycéens-travailleurs – ces lycéens qui connaissent l'expérience du travail rémunéré – présentent la double particularité d'être soumis à l'obligation d'assiduité scolaire et d'être souvent mineurs. La mise en œuvre des activités rémunérées qui se déploie parallèlement à l'institution scolaire interroge donc les effets socialisateurs des pratiques non scolaires dans leur rapport à l'expérience spécifique qu'est la confrontation aux règles et contraintes inhérentes à l'exercice d'un travail rémunéré. En effet, l'exercice des petits boulots permet l'expérimentation *in situ* des situations de travail, du rapport employé/employeur, des formes de contrat à remplir et à respecter, des modes et modalités d'apprentissage et de collaboration, des contraintes liées aux différentes configurations du travail.

Les lycéens-travailleurs sont, dans nos propos, des élèves fréquentant une des voies générale, technologique, professionnelle proposées par le lycée et possédant une expérience professionnelle – officieuse ou officielle – grâce à la pratique épisodique ou régulière de petits boulots. Parce que nous souhaitons mettre en exergue la dimension expérientielle tout en tenant compte des dynamiques – quantitatives et qualitatives – attenantes à cette pratique, nous qualifions aussi de lycéens-travailleurs, les élèves qui exercent un travail rémunéré uniquement durant les vacances scolaires ou encore celles et ceux qui travaillent les week-ends pendant l'année scolaire.

Les lycéens-travailleurs d'aujourd'hui ne sont pourtant pas les premiers adolescents ou jeunes adultes à travailler en dehors de l'école. Bien avant eux, des enfants et des adolescents ont fréquenté les champs, les ateliers, les mines et les usines. L'étude des relations de parenté dans les classes prolétariennes de l'Europe occidentale au XIXe siècle montre que, pour une fille d'une famille démunie, travailler pour gagner sa dot était une « pratique commune ». Les pères et mères contribuaient néanmoins aux coûts d'apprentissage ou d'éducation primaire, aidés parfois d'autres parents (Goody, 2001). Le travail des enfants a longtemps fait partie de la vie sociale et économique et perdure encore actuellement dans d'autres contrées. Avant de s'imposer comme obligatoire, la scolarité a dû composer avec cette réalité en intercalant des périodes de vacances entre les périodes

¹ Le terme « classique » renvoie à la fois à la permanence de ces espaces de socialisation et à la reconnaissance de leur fonction socialisatrice.

de travail dans les champs. En France, la prise en compte du travail des enfants et des adolescents, comme question sociale et politique, démarre timidement vers le début du XIX^{ème} siècle après le recours, lors de la révolution industrielle, d'une importante main d'œuvre enfantine².

Deux siècles se sont ainsi écoulés avant d'arriver aux actuels lycéens-travailleurs. La question se pose donc de savoir pourquoi et à quelle condition dans notre société, des jeunes lycéens connaissent l'expérience du travail rémunéré. À l'heure de l'obligation scolaire, que signifie aujourd'hui combiner l'expérience de vie d'élèves à celle de travailleur. Si l'étude des lycéens-travailleurs interroge ainsi de façon frontale les évolutions internes et externes de l'institution scolaire, celle-ci reste omniprésente car « le temps scolaire se place en référent principal » (Rakoto-Raharimanana, 2008) et les lycéens restent toujours confrontés à la « pression normative des diplômes » (Prost, 1997). Du point de vue du lycéen se pose la question de savoir si l'exercice d'une activité rémunérée répond à une démarche stratégique et/ou résulte de contraintes individuelles ou familiales. Plus largement, les expériences des petits boulots influent-elles sur le rapport global à l'avenir et le rapport au travail en particulier ? Pour répondre à ces questions, nous proposons l'hypothèse selon laquelle l'expérience professionnelle – ponctuelle ou régulière – mais suffisamment stable durant la scolarité participe de la préparation à l'entrée dans le monde du travail.

Nous verrons donc à partir d'une enquête, croisant des données qualitatives avec des données quantitatives, menée auprès de lycéens-travailleurs inscrits dans des établissements du Sud de la France³, comment ces derniers investissent le monde scolaire et le monde professionnel par l'intermédiaire des petits boulots. Nous montrerons dans une première partie combien le lien étroit entre la formation et l'emploi laisse désormais place à des situations contrastées où le petit boulot apparaît comme un moyen permettant d'orienter le devenir professionnel à l'aune de choix scolaires. Une seconde partie sera consacrée aux effets de l'activité rémunérée sur l'univers scolaire et professionnel avant d'examiner dans une dernière partie le devenir scolaire du lycéen au regard de la filière choisie.

1 De la prégnance du diplôme à l'importance du petit boulot

Si la valeur instituante du diplôme s'est progressivement diffusée comme une évidence dans toutes les couches de la société, les représentations liées à son obtention diffèrent selon l'origine sociale, le parcours ou encore l'expérience scolaire et non-scolaire des élèves. « L'idée qu'avec le bac 'tu peux aller plus loin' se donne dès lors à lire comme l'expression d'une volonté d'indépendance dans le travail (plus que comme le reflet d'une ambition professionnelle valorisée par l'institution scolaire). » (Mariette, 2011). S'insérer sur le marché du travail pour ne pas « galérer » suppose en première approche l'obtention du baccalauréat, et si le diplôme ne garantit plus l'emploi, il reste

2 Remarquons qu'au XIX^{ème} siècle cela n'était pas le cas. On sait en effet que la révolution industrielle a nécessité une main d'œuvre enfantine. En France, les lois réglementant le travail commencèrent en 1841 (interdiction d'employer des enfants de moins de huit ans, interdiction du travail de nuit au-dessous de treize ans; limitation à huit heures de travail, plus la scolarité, de huit à douze ans ; limitation à douze heures de travail, de douze à seize ans) (Ragon, 1986).

3 La méthodologie de la recherche est développée en annexe.

néanmoins un passeport nécessaire à l'entrée sur le marché du travail. Dans ce contexte, s'observe une hausse de l'âge d'entrée dans le monde professionnel corollaire du prolongement de la scolarité et des études. Cependant, le recours au petit boulot, s'accompagne d'un brouillage entre période d'apprentissage et période d'activité. Ainsi, dès les années 1970 dans le contexte français de réinterprétation des attentes des étudiants générée par la dévaluation des diplômes dans le cadre de l'université de masse, la réduction du temps consacré au travail scolaire s'effectuait au profit du travail rémunéré (Levy-Garboua, 1976). Près de quarante ans après, ce constat pourrait être appliqué à l'école car les demandes des lycéens font dans une certaine mesure écho à celles de leurs prédécesseurs engagés dans des études supérieures.

Tous les lycéens ne connaissent pas l'expérience du travail rémunéré au cours de leur scolarité mais la pratique se diffuse dans toutes les couches sociales. À rebours d'une approche qui insisterait sur les seuls déterminants économiques de la pratique, l'origine sociale constitue en effet à la fois une variable explicative et descriptive permettant de nuancer les modalités d'accès aux petits boulots et leurs modalités de pratique. L'origine sociale intervient dans la nature et dans l'intensité du petit boulot exercé, dans la représentation de soi et de l'acte face au petit boulot, dans la stratégie et l'objectif recherché ainsi que dans le sens donné à celui-ci. Nous distinguons donc deux principales modalités d'entrée dans lesquelles l'origine intervient de façon significative : la première correspond à un ensemble de « choix d'opportunités » et la seconde relève de ce que nous appelons l'ensemble des « choix contraints ». Dans les deux cas, les possibles ouverts par cette pratique participent de l'expérience socialisatrice du lycéen face aux attentes de l'école.

Nous parlerons ici de « choix » pour souligner le caractère délibéré – même avec des contraintes parfois fortes – de l'accès au petit boulot. En effet, nos observations nous conduisent à préciser que, quelle que soit la configuration socioéconomique dans laquelle évolue la famille de l'élève, l'accession à un travail rémunéré passe toujours par une décision qui implique de façon active le lycéen car ce dernier possède toujours une certaine marge de liberté, si minime soit-elle, dans l'acceptation ou le refus de pratiquer un travail rétribué ou encore de différer l'entrée dans le petit boulot.

Choix d'opportunité... vers le haut

Le « choix d'opportunité » caractérise majoritairement les lycéens-travailleurs issus des couches sociales aisées et moyennes supérieures, lorsque la configuration socioéconomique de la famille semble offrir une certaine assurance. Ce choix renvoie à la possibilité – liée parfois à une certaine volonté – d'exercer un petit boulot en fonction d'une temporalité particulière permettant d'allier scolarité et activité rémunérée dans des conditions favorables à la scolarité. Il se matérialise notamment dans l'ajournement de la décision d'exercer même quand des occasions se présentent mais également dans la sélection du type d'activité. Il témoigne de la combinaison de plusieurs dimensions si bien que le petit boulot permet d'expérimenter autant d'univers professionnels que des univers de vie différents. Ainsi pour ce lycéen de terminale scientifique, qui pratique des petits boulots depuis cinq ans pendant la période estivale, celui-ci ne se réduit pas à sa dimension

économique, même si celle-ci fait partie des motivations ; il est aussi l'occasion de mettre en pratique des savoirs scolaires (pratique des langues) tout en pénétrant des milieux socialement différents du sien :

« J'ai travaillé dans beaucoup d'endroits. J'ai travaillé en Angleterre, en France, en Irlande un petit peu, donc, ils sont vraiment disparates. J'en ai fait un en Angleterre qui était sur un Festival de la musique, en France c'était plutôt dans un bar en tant que serveur, et en Irlande c'était plus pour des amis, pour travailler dans leur ferme, c'était pour garder les moutons, des trucs comme ça. » Ce compte-rendu qui peut sembler en première approche éclectique témoigne plus largement de la familiarité acquise avec des univers de vie contrastés. Le choix s'effectue ici en tenant compte des expériences sociales que la plongée dans ces univers de vie lui permet d'obtenir. « Déjà les voyages dans les pays l'étranger, c'était beaucoup pour la langue, donc le travail mais la langue, précisera-t-il, parce que bon c'est vrai que ça sert l'Angleterre, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, en plus on apprend des accents différents, on comprend mieux comme ça un peu tout, et puis la France, c'est vrai c'était plutôt pour le voyage donc, mais c'était si je voulais, si j'avais pas voulu, je l'aurais pas fait. » (Gilles, 19 ans, Terminale S, père cadre)

Outre la possibilité de choix différé – une posture qui renvoie plus à une stratégie où la logique scolaire l'emporte sur la logique des petits boulots – ces lycéens disposent également d'un réseau familial – ou d'un capital social selon la terminologie de Pierre Bourdieu – qui leur donne la possibilité d'accéder à un petit boulot adapté au statut de lycéen et à l'exigence des contraintes scolaires. La combinaison de ces deux possibilités aboutit à ce que nous nommons « choix d'opportunité », ce qui ne signifie pas libre choix. Cependant, cette population est loin d'être homogène dans la mesure où des variations plus ou moins significatives peuvent intervenir à l'intérieur de la dynamique globale qui caractérise le « choix d'opportunité ».

Choix contraint... vers le bas

Si par définition, un choix implique une décision par laquelle on accorde une préférence (à une personne, à un objet, à une situation), il donne aussi la possibilité d'en écarter une autre. C'est cette possibilité indiquant une certaine marge de liberté que nous évoquons lorsqu'il s'agit d'accéder à un petit boulot. La contrainte n'équivaut pas à la force. Nous parlerons donc de l'existence d'une possibilité de choix qui reste restreinte.

Le « choix contraint » s'observe surtout chez les élèves issus des couches sociales défavorisées et moyennes inférieures. Les lycéens dont la famille ne dispose pas suffisamment de ressources financières bénéficient d'une bourse scolaire. Néanmoins, la configuration socioéconomique dans laquelle se trouvent les familles n'est pas toujours favorable pour que les adolescents puissent refuser un petit boulot ou différer leur décision de l'exercer quand une opportunité se présente. Il n'est donc pas rare que ces élèves laborieux, surtout les garçons issus des milieux sociaux considérés comme défavorisés, pratiquent des petits boulots physiquement voire moralement pénibles y compris pendant la période scolaire. La conjugaison entre des besoins financiers impliquant la saisie et la recherche de toute opportunité de travail et des réseaux familiaux et

relationnels ne pouvant offrir que des petits boulots limités dans ces aspects les plus précaires contraignent le choix. Nous constatons donc une combinaison assez spécifique aux couches sociales les moins favorisées : saisie des opportunités du moment et réseaux offrant des choix très/trop limités en quantité (nombre et diversité) et en qualité (nature et conditions de travail). Malgré les contraintes souvent assez fortes et omniprésentes, le choix existe car c'est dans la marge de manœuvre générée par les gains que l'on peut entrevoir une partie des conditions de réalisation ainsi que le bénéfice du petit boulot :

« Depuis l'âge de 16 ans, je travaille, enfin, je fais des ménages, donc par l'intermédiaire de mon père, donc il habite dans des HLM, et donc il fallait nettoyer les cages d'escalier, donc je faisais ça tous les mercredis en rentrant de l'école », déclarera Sabrina, 21 ans, en Terminale SMS (Père ouvrier). *« Je faisais donc des ménages le samedi matin chez des personnes âgées. Donc, je continue toujours ces ménages le samedi matin de temps en temps, mais depuis deux ans, je travaille dans une boulangerie tous les dimanches matins, enfin maintenant, tous les dimanches après-midi, de 13h à 20h et...pendant les vacances, toutes les vacances, février, avril, décembre, enfin toutes les vacances, et donc quand elle a besoin de moi, elle me prévient et je suis disponible. »* La dimension pécuniaire impliquant l'utilisation des gains pour des achats divers et variés liés aux besoins courants des adolescents et des jeunes adultes prime bien souvent. Néanmoins, cet usage laisse entrevoir des compensations pour le lycéen ou sa famille en allégeant directement ou indirectement les charges financières de la famille. Au-delà de l'aspect souvent contraint et contraignant du job, les gains obtenus permettent également aux lycéens-travailleurs d'accéder à des loisirs ou à des projets qui paraissaient auparavant soit inenvisageables soit irréalisables. Ainsi Sabrina prend-elle en charge l'achat de ses vêtements ainsi que tous les frais liés à l'entretien d'une voiture. Ses gains lui donnent également la possibilité d'accéder à un réseau de sociabilité et d'expérimenter par ce biais des activités de loisir.

Précisons cependant que l'on trouve aussi chez ces lycéens-travailleurs appartenant aux couches plutôt défavorisées la possibilité de cumuler un choix contraint de petit boulot avec des choix d'opportunité. À l'inverse, pour les lycéens issus des classes plus favorisées, ce qui apparaît comme une opportunité pour la famille peut être vécue comme une contrainte pour le lycéen notamment quand l'incitation familiale est en décalage avec le souhait de l'adolescent ou du jeune adulte. Dans tous les cas, pour les lycéens issus de milieux favorisés et ceux issus de milieux qui le sont moins, l'aspect financier est inhérent à l'exercice d'une activité rémunérée⁴. Ainsi, si la problématique des petits boulots lycéens comporte de fait une dimension économique et financière, celle-ci ne se traduit et ne s'exprime pas de la même manière selon la situation socioéconomique de la famille, l'appartenance sociale du lycéen-travailleur, ainsi que sa filière d'appartenance. De même, des critères tels que le goût et les préférences sont à prendre en compte dans le rapport au petit boulot mais ils sont à replacer dans l'espace plus large des contraintes et des possibilités dans lequel se meuvent le lycéen et sa famille.

4 On notera que la dimension pécuniaire s'inscrit plus largement dans une tendance à l'individuation des jeunes adultes. Cette dimension a été soulignée par V. Isambert-Jamati (1995) à propos du refus du jeune Goblot de recevoir l'aide familiale.

2 Les effets de l'activité rémunérée sur l'univers scolaire et professionnel.

Une des spécificités des petits boulots lycéens réside dans l'expérimentation d'un travail pour lequel – le plus souvent – l'individu n'est ni formé ni bien informé. Aussi, le fait d'expérimenter *in situ* les différentes facettes des conditions du travail incite les lycéens à émettre une évaluation, un jugement par rapport à un métier, un débouché professionnel. L'exercice des petits boulots les pousse ainsi à adopter une posture réflexive vis-à-vis de leurs expériences, et parfois, à anticiper des orientations possibles dans le choix des filières de formation (spécialité au lycée, filière post-bac). Pour autant, la genèse ou la confirmation d'un projet professionnel ou l'attrait pour un métier proviennent aussi, plus largement, de ce que nous appelons l'« univers d'expériences » des lycéens-travailleurs.

Le devenir professionnel au prisme du petit boulot

Dans un certain nombre de cas, la pratique d'un *job* offre une confrontation directe entre des attentes liées à sa pratique et le bénéfice issu de l'action. Pratiquer un travail physiquement difficile, parfois peu compatible avec l'univers scolaire, permet ainsi d'anticiper les effets d'un mode de vie lié à ladite pratique et de revoir parallèlement les attentes par rapport à l'univers scolaire.

Le regard rétrospectif que portent les lycéens sur leur pratique les amène ainsi bien souvent à objectiver une expérience qui s'ancre sur l'univers scolaire tout en ne s'y réduisant pas. Les petits boulots comme les stages effectués durant la scolarité constituent autant d'ouvertures et d'occasions pour se projeter au-delà de la période des études. Ainsi pour Farida 17 ans, en classe de Terminale STG au moment de l'enquête (Père employé), « *Quand j'ai travaillé les sept jours dans les pommes, bon c'était un peu difficile, enfin, je me dis j'aimerais pas faire ça toute ma vie !* ». Farida fait partie des lycéens-travailleurs qui pratiquent de façon régulière ou ponctuelle plusieurs petits boulots ; avec un certain recul elle affirme que « *si tu bosses c'est peu un aperçu de ce que certains font tous les jours. (...) je vois un peu ce que c'est de travailler.* » Un stage effectué en quatrième chez un vétérinaire lui permet de découvrir une réalité professionnelle très éloignée de celle qu'elle avait imaginée. De même la garde d'enfants comme baby-sitter lui permet de mesurer les responsabilités et de se projeter dans une autre vision de son devenir. Farida considère ainsi l'exercice des travaux rétribués non seulement comme utile (pour le présent) mais également comme une période de transition vers le futur et de préparation de l'avenir : « *c'est bien de faire des petits boulots dans sa jeunesse avant d'entrer vraiment dans la vie active, on voit un peu ce que c'est !* ».

La pratique d'un petit boulot peut également éveiller un certain intérêt pour un métier aux potentialités insoupçonnées, ce qui permet de préciser une orientation professionnelle et d'anticiper sur les moyens de la réaliser. Comme bien d'autres lycéens, Marlène découvre par ce biais un univers en adéquation avec ses attentes, celui de monitrice éducatrice spécialisée. Alors que celle-ci a accepté une opportunité de travail dans un univers qu'elle connaissait mal, il s'ensuit désormais une sélection des petits boulots au profit de ceux qui lui permettent d'approfondir sa relation à la pratique, en l'occurrence dans le domaine de l'animation : « *Je me dis qu'avoir des contacts avec les*

enfants, c'est de l'expérience ». Cette expérience s'ancre dans une stratégie plus large qui passe par l'expérience des stages : *« Mon stage de quatrième, je l'ai fait dans un institut médico-éducatif avec des autistes et psychotiques, [je pensais que] ça allait m'apporter un plus pour passer le concours ou pour ma formation future. »*

Pratiquer des petits boulots et le cas échéant des expériences en relation avec le contexte scolaire telles que les stages, font partie des éléments déclencheurs – mais pas de façon systématique ni mécanique – des choix et souhaits d'orientation professionnelle. Ils peuvent, nous l'avons vu, être source de rejet des conditions de travail jugées non souhaitables et/ou peu attrayantes ; dans un certain nombre de cas, certes plus limités, ils favorisent une accointance pour un métier. L'expérience des petits boulots ne peut donc être isolée du contexte socio-économique dans lequel ils se situent. Ils invitent, plus largement, à reconsidérer la trame de vie de ces lycéens en replaçant l'activité rémunérée au cœur de leur expérience socialisatrice.

Le petit boulot au prisme de l'univers expérientiel des lycéens

Replacer l'activité rémunérée au cœur de l'expérience socialisatrice permet en effet de reconsidérer les liens étroits entre les différentes activités scolaires et non scolaires vécues par les lycéens. Au-delà des dimensions économiques et stratégiques déjà envisagées, se pose la question fondamentale de ce qui influence le choix du petit boulot. Nous verrons ainsi que loin d'occuper une place à part dans l'expérience socialisatrice des lycéens, le petit boulot complexifie la relation que ces derniers entretiennent à l'égard de leur univers scolaire et de leur univers de vie. Deux sources d'influence seront envisagées ici : celle d'une expérience telle que le voyage et celle des médias.

Une expérience vécue régulièrement dans un cadre familial offre en effet les conditions favorables pour découvrir un univers professionnel et orienter un projet d'études en ce sens. Le voyage, cette expérience qui participe de l'univers de vie du lycéen, peut constituer un élément déclencheur dans l'orientation d'un projet professionnel lequel influencera le projet d'études.

Issu de l'expérience des voyages pratiqués en famille, le projet professionnel d'Amina va influencer son projet d'études. Les retours réguliers vers le pays d'origine de sa famille l'ont en effet conduite à observer les conditions d'exercice d'un métier perçu comme plaisant. Elle souhaite désormais devenir agent au sol (hôtesse au sol) dans un aéroport. Le goût pour ce type de pratique est présenté comme déterminant dans le choix effectué : *« parce que ça me plaît bien dans les aéroports, et j'aime bien l'ambiance, c'est assez sérieux et, ça me plaît bien, comme je voyage souvent, je voyage toutes les années, au moins une fois, si ce n'est, des voyages scolaires aussi, sinon tous les étés je pars avec mes parents en Tunisie, et chaque fois, je vois comment ça se déroule, je connais assez le métier ! et ça m'a plu et dès que je vois ça je dis que ça va être sympa de faire agent au sol quand même ; avoir de la communication, être agréable, ça me plaît bien ça, voilà ! »*

Si l'expérience de vie du lycéen constitue un cadre propice pour découvrir un univers professionnel et orienter un projet d'études, la place des médias ainsi que leur rôle ne sauraient être occultés au regard de la population qui nous intéresse. En effet, la « culture d'écran » imprègne la vie des 15-19 ans : l'enquête Pratiques culturelles 2008 (Donnat, 2009) montre ainsi que 91% d'entre eux ont utilisé Internet sur une période d'un mois et 57% ont une pratique quotidienne. Quant à la télévision,

la durée moyenne hebdomadaire d'écoute du petit écran est de 16 heures et 77% de ces adolescents et jeunes adultes de 15-19 ans affirment regarder tous les jours ou presque la télévision. Par ailleurs, le sentiment de dépendance à l'égard de la télévision concerne une majorité des jeunes de cette tranche d'âges car à la question « *Si vous ne pouviez plus regarder la télévision pendant deux mois, pensez-vous que cela vous manquerait ?* », 30% répondent par l'affirmative « beaucoup » et 26% « assez ».

Aussi, dans certains cas, la télévision apparaît comme une source privilégiée d'influence du projet professionnel.

Le cas d'Isabelle, élève de seconde générale, fille de père ouvrier, donne à voir la pénétration de la télévision dans l'univers d'expériences d'un lycéen-travailleur. Isabelle aspire à devenir médecin et précisément chirurgienne. Elle justifie ce projet par sa curiosité (« *je suis très curieuse donc le domaine médical quand j'allais chez mon docteur, ça m'a toujours intéressé* ») mais cette curiosité n'apparaît pas comme l'élément déclencheur de ce qui est désormais devenu « sa passion ». Les médias et plus précisément les séries consacrées au domaine médical l'ont très tôt familiarisée avec ce domaine : « *ce qui a vraiment déclenché, c'est peut-être stupide, c'est la série urgences.* » précisera-t-elle. La dimension affective qui sous-tend ce choix ne l'empêche cependant pas de faire preuve de recul notamment quand le souhait (idéal ou idéalisé) est confronté à la réalité : « *je crois que ça ne se passe pas de tout comme ça [comme dans la série Urgences] dans la réalité parce que j'en ai déjà parlé à des anesthésistes mais ça m'a donné quand même une vision de la chirurgie.* » L'orientation du projet d'études reflète néanmoins cette influence observable dans le choix professionnel : « *(je) veux aller en scientifique qui est un but très précis depuis plusieurs années. Je veux donc faire des études scientifiques, de faire un bac S pour faire médecine puisque je veux faire chirurgien, enfin du moins dans la branche médicale* ».

Ces sources non exhaustives d'inspiration du projet professionnel soulignent l'étroite imbrication entre l'univers de vie de l'élève et son expérience socialisatrice, scolaire et non scolaire. Dans la plupart des cas rencontrés, loin d'être un facteur de décrochage, mais source d'absentéisme (Rakoto-Raharimanana, 2012), la pratique d'un petit boulot, particulièrement quand il est mis en relation avec un projet professionnel lequel oriente ou réoriente le projet d'études, favorise l'implication du lycéen dans ses études. On peut parler, à la suite de Weber, d'action rationnelle en finalité dès lors que les études permettent de se projeter dans un univers professionnel précis, ce qui ne signifiera pas que l'élève sera constant dans son choix. La découverte d'autres univers professionnels par le biais notamment des stages, des médias ou d'une meilleure connaissance grâce aux petits boulots pourront modifier le projet et influencer le rapport aux études. C'est donc à une réflexion sur les conditions d'apprentissage qui combinent les différents univers de vie que nous invite plus largement l'observation des lycéens-travailleurs car comme le souligne André Petitat, pour comprendre les fondements et la nécessité de l'apprentissage, il convient de ne pas se focaliser uniquement sur les « relations éducatives spécialisées et institutionnalisées, de type école » (Petitat, 2009).

3 Le devenir scolaire du lycéen et l'impact de la filière

Dans quelle mesure la pratique d'un ou de plusieurs petit boulot influence-t-elle le devenir scolaire du lycéen ? Considérée à un niveau global, cette pratique a-t-elle une réelle incidence sur le projet d'études et l'insertion professionnelle du jeune adulte ? Pour répondre à ces questions, il nous faut tenir compte de la filière d'appartenance car elle induit des orientations qui diffèrent selon le projet scolaire suivi. Comme le souligne Aziz Jellab (2008) « la dichotomie entre les savoirs généraux et les savoirs technologiques et professionnels structure la vision des élèves qui ne confèrent pas les mêmes significations, ni les mêmes finalités à leurs contenus. »

Au-delà de l'homogénéité contextualisée par l'exercice des petits boulots, la frontière entre les différentes sections est en effet pratiquement étanche et chaque élève de chacune des sections est scolairement identifié et situé dans un espace bien délimité selon une hiérarchie subjective bien ancrée et communément admise au sein et en dehors de l'espace scolaire. En section professionnelle, les élèves sont dans une voie « dirigée » (finalité de la formation, dénomination et contenu de la formation, stages obligatoires...). Leur champ du possible est plus balisé voire plus restreint que l'horizon des élèves issus des sections générales ; ils sont donc de fait plus proches d'un métier ce qui induit une certaine familiarité avec un projet professionnel précis. En outre, en lycée professionnel, la finalité des études correspond assez fidèlement à la filière fréquentée par les élèves même si le « champ du possible » de ces derniers reste encore assez large (poursuite et choix des études, bifurcation).

Dans les filières généralistes, les élèves de section Générale sont souvent davantage mobilisés dans la poursuite des études après le baccalauréat. Une minorité d'entre eux intégrera les classes préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE), leur avenir professionnel sera dicté par la loi des concours et des Écoles intégrées. Quant aux élèves qui n'intégreront pas les CPGE, soit la grande majorité, ils ont des idées plus précises sur les études supérieures qu'ils souhaitent poursuivre que sur un poste ou métier précis.

Prévision arrêt des études selon la section (%)

Section	Niveau d'études				Total
	Bep	Baccalauréat	Sup. court	Sup. long	
Générale	-	7,8	27,5	64,7	100
Technologique	-	8,4	51,6	40	100
Professionnelle	11,8	51,0	29	8,2	100

Note : La dépendance est très significative. $\chi^2 = 149.19$, $ddl = 6$, $1-p = >99.99\%$.

Nos résultats montrent une dépendance très significative ($\chi^2 = 149,19$, $ddl = 6$, $1-p = >99.99\%$) entre le seuil d'arrêt des études envisagées et la section fréquentée. On observe ainsi que la grande

majorité des lycéens des sections Générale et Technologique envisage la poursuite d'études supérieures. Une minorité (respectivement 7,8% et 8,4%) pense arrêter après la classe de terminale (avec ou sans l'obtention du baccalauréat). Les élèves de la section Générale envisagent plutôt de poursuivre des études longues (plus de deux ans après le baccalauréat) ; c'est le cas de 64,7% d'entre eux. Néanmoins, 27,5% d'entre eux opteraient pour les études supérieures courtes.

Une majorité des lycéens de la section Professionnelle projettent d'aller jusqu'au baccalauréat (51%) et 37,2% de ces élèves tenteront les études supérieures. Mais ces lycéens professionnels candidats aux enseignements supérieurs se tourneront plutôt (29%) vers les filières courtes (baccalauréat + 2) ; une minorité (8,2%) visera les filières supérieures longues (au-delà du niveau Bac+2). Cette vision et ce vécu des élèves des lycées professionnels – lieux d'apprentissage scolaire et professionnel – confrontés à une certaine connaissance du marché des petits boulots forment une expérience particulière qui peut influencer sur la probabilité d'exercer plus ou moins intensivement un petit boulot et d'arrêter plus tôt les études.

Considérer la population lycéenne à un niveau global permet de dégager des tendances significatives dans l'orientation du devenir scolaire et de mieux connaître les effets des filières sur la poursuite du projet d'études. En revanche, cet aperçu global ne permet pas de connaître l'influence des petits boulots sur le devenir scolaire et la formation du projet professionnel. L'approche qualitative que nous avons adoptée permet néanmoins, à travers les cas considérés, de souligner l'importance de la socialisation par les petits boulots. Loin de se réduire à une dimension purement économique – même si celle-ci existe – le petit boulot permet de développer une connaissance approfondie et précoce d'univers professionnels et d'influencer par là même choix professionnels et orientations scolaires.

Si la spécificité des lycéens laborieux relève notamment de leur expérience du travail rémunéré, le rapport complexe et évolutif qu'ils entretiennent à l'égard de l'activité rémunérée nous a conduit à examiner différentes dimensions dans la pratique d'un petit boulot. La pertinence de ces dimensions n'est toutefois valide qu'en considérant le statut particulier des lycéens-travailleurs, adolescents et jeunes adultes soumis à des obligations scolaires. En effet, derrière les lycéens-travailleurs et leur pratique des petits boulots, figure une « expérience éclatée » (Jellab, 2008). Celle-ci révèle les relations multidimensionnelles des « points d'ancrage » et des repères de ces adolescents et jeunes adultes. Les petits boulots des lycéens constituent ainsi un poste d'observation privilégié de la jeunesse scolarisée et, plus largement, de la population dite jeune. L'articulation des univers scolaire, personnel et professionnel dans la trame de vie des lycéens-travailleurs suggère l'existence de formes particulières de la vie adolescente et renforce l'idée selon laquelle il n'y a pas une jeunesse mais des jeunesses.

Les lycéens-travailleurs d'aujourd'hui, nous l'avons mentionné, ne sont pas les premiers élèves à

exercer des petits boulots. Cependant, force est de constater que l'obligation de scolarité jusqu'à l'âge de seize ans allée à la place et au poids accordés à l'instruction ainsi que le lien à la fois intime et ambivalent entre la formation et l'emploi (le diplôme est nécessaire voire indispensable pour espérer un emploi mais il ne garantit pas son obtention) font que les élèves laborieux actuels occupent une place spécifique qui interroge sous un jour nouveau la relation entre jeunesse, travail et formation. Enfin, la tendance serait plutôt vers une complémentarité que vers une concurrence entre école et petits boulots à condition que ces derniers de par leur intensité et leur nature restent compatibles avec les exigences du rythme scolaire et soient suffisamment proches – au niveau des contenus et formes – des connaissances et compétences scolaires.

Notice biographique

Herilalaina Rakoto-Raharimanana est maître de conférences en sociologie à l'Université Lyon 1. Il est membre du laboratoire ECP (Éducation, Cultures, Politiques). Ses recherches s'inscrivent dans les domaines de la sociologie de l'éducation et de la sociologie de la jeunesse. Elles portent principalement sur les activités scolaires et non-scolaires des lycéens, la problématique du genre dans l'éducation et la formation, la culture adolescente.

herilalaina.rakoto-raharimanana@univ-lyon1.fr

Bibliographie

- Ballion, R. (1994). *Les lycéens et leurs petits boulots*. Paris: Hachette-Education.
- Bounoure, A., Colin, M. & Delclaux, M. (2001). *Lycéens d'aujourd'hui, grandes amours et petits boulots*. Paris: INRP.
- DEPP (2011). *Repères et références statistiques 2011*.
- Donnat, O. (2009). *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*. Paris: La Découverte / Ministère de la culture et de la communication.
- Goody, J. (2001). *La famille en Europe*. Paris: éd. du Seuil.
- Isambert-Jamati, V. (1995). Solidarité fraternelle et réussite sociale. La correspondance familiale des Dubois-Goblot, 1841-1882. Paris: L'Harmattan, coll. Logiques sociales.
- Jellab, A. (2008). *Sociologie du lycée professionnel*. Toulouse: PUM.
- Levy-Garboua, L. (1976). Les demandes des étudiants ou les contradictions de l'université de masse, *Revue française de sociologie*, XVII,
- Mariette, A. (2011). Entre lycée professionnel et travail ouvrier : la 'culture anti-école' à l'œuvre ou la formation des destins sociaux, *Agone* n°46.
- Petitot, A. (2009). *Le réel et le virtuel. Genèse de la compréhension, genèse de l'action*. Genève-Paris: Librairie Droz.
- Prost, A. (1997). *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*. Paris: éd. du Seuil.
- Ragon, M. (1986). *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne, T1, Idéologies et pionniers 1800-1910*. Paris: Casterman.

Rakoto-Raharimanana, H. (2004). *La dynamique de socialisation lycéenne à travers la pratique des petits boulots. Étude des formes d'investissements scolaires et non scolaires des lycéens et leurs évolutions*. Thèse de doctorat. Aix-en-Provence: Université de Provence.

Rakoto-Raharimanana, H. (2008). Entre autonomie et dépendance : une nouvelle figure lycéenne ? Le cas des lycéens-travailleurs. In R. Casanova et A. Vulbeau (éds.), *Adolescences, entre défiance et confiance* (233-244). Nancy: PUN.

Rakoto-Raharimanana, H. (2012). Vie scolaire et petits boulots. Lycéens à temps plein et lycéens-travailleurs. *Diversité Ville-École-Intégration*, n° 168.

Annexe

Méthodologie de la recherche

La recherche dont sont issus les résultats présentés dans cet article porte sur des lycéens issus des sections Générale, Technologique et Professionnelle répartis dans cinq établissements scolaires publics situés en centre ville, en zone péri-urbaine et en zone semi-rurale.

Cinq-cent-un questionnaires remplis par des lycéens classes de Première et Terminale ont été exploités et trente-huit entretiens (élèves, CPE, surveillants, assistantes sociales, proviseurs adjoints, infirmières, enseignants) ont été réalisés.